



## Comptes de l'exercice 2018

### Rémunération des membres de la Municipalité

Préavis N° 2019 / 20

Lausanne, le 2 mai 2019

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

#### 1. Résumé

Les comptes 2018 de la Ville de Lausanne bouclent sur un déficit de CHF 27.7 millions, en ligne avec ce que prévoyait le budget (CHF 30.3 millions, crédits complémentaires inclus). En 2017, la perte s'était montée à CHF 8.6 millions. Cette détérioration s'explique par une hausse nette des charges cantonales (+CHF 7.9 millions en 2018 par rapport à 2017) et une baisse des recettes fiscales (-CHF 10.2 millions en 2018 par rapport à 2017). Hormis ces facteurs externes, la croissance des charges en 2018 est quasiment nulle, ce qui confirme la gestion rigoureuse de la Municipalité.

Le résultat des comptes 2018 rompt avec les exercices précédents qui voyaient leur résultat approcher l'équilibre. Cet exercice se clôture par un excédent de charges de CHF 27.7 millions, légèrement inférieur aux prévisions annoncées dans le budget. La gestion financière mise en place par la Municipalité permet de maîtriser les charges (+1% par rapport à l'exercice précédent). Dans le détail, les charges de personnel augmentent de CHF 5.2 millions ; la facture sociale cantonale, la péréquation et les transports présentent de leur côté une augmentation brute de CHF 19.3 millions par rapport à 2017. Cette évolution est atténuée par des taux d'intérêts faibles qui participent pour CHF 4.6 millions d'amélioration par rapport à l'exercice précédent.

Les mesures du programme structurel d'améliorations financières (PSAF II) atteignent leur objectif avec un impact 2018 à hauteur de CHF 13.1 millions, ce qui permet d'absorber les coûts du programme de législature (CHF 2.7 millions) et la hausse de la masse salariale. Sans la mise en œuvre du PSAF II, le déficit 2018 de la Ville de Lausanne se serait élevé à plus de CHF 40 millions.

Au chapitre des revenus, les comptes présentent une diminution globale de l'ordre de 0.1% (- CHF 1.7 million) par rapport à l'exercice précédent. Les projections sur la baisse des recettes fiscales annoncées lors du budget 2018 se concrétisent. Les revenus issus de l'impôt sur les personnes physiques diminuent de CHF 3.7 millions par rapport aux comptes 2017. Ce phénomène s'explique notamment par le tassement de l'impôt à la source (-CHF 4 millions). Les revenus fiscaux issus des personnes morales suivent le même mouvement avec une diminution de CHF 13.3 millions, dont CHF 2.5 millions liés à l'anticipation de la RIE III cantonale. Cette réforme a d'ores et déjà déployé ses effets sur les sociétés qui bouclent leur exercice entre les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres. Cet effet n'ayant pas été pris en compte par le Canton, il ne sera dès lors pas compensé.

Ces baisses fiscales d'un montant total de CHF 17.0 millions par rapport à 2017 sont atténuées à hauteur de CHF 6.8 millions par la hausse d'impôts conjoncturels, mais très volatiles, comme les droits de mutation et les successions. Les revenus liés à la péréquation augmentent quant à eux de CHF 11.4 millions.

Durant l'année 2018, les investissements réalisés par la Ville se sont poursuivis pour un montant de CHF 115 millions. Le centre sportif de la Tuilière a été inauguré en juin dans les délais prévus. Si le chantier du stade avance, sa livraison est reportée au mois de mai 2020 suite aux demandes complémentaires du FC Lausanne-Sport, sans impact sur les finances communales. Le chantier de l'écoquartier des Plaines-du-Loup a quant à lui débuté.

La Ville a également poursuivi son programme de rénovation et d'entretien de son patrimoine, que ce soit les bâtiments ou les réseaux (voirie, électricité, gaz), pour un montant total de près de 48 millions de francs. La marge d'autofinancement a été, pour la première fois depuis l'année 2012, insuffisante pour couvrir les investissements du patrimoine administratif. La Ville a donc dû recourir à l'emprunt pour un montant de CHF 10.6 millions. La dette nette et la dette brute passent ainsi respectivement à CHF 2'006.1 millions et CHF 2'539.6 millions au 31 décembre 2018.

Les thématiques prioritaires de la législature ont vu leurs moyens se renforcer (+CHF 2.7 millions), depuis 2017, avec la création de 168 places dans le préscolaire et 228 dans le parascolaires. Le domaine de la sécurité a vu, lui, ses effectifs augmenter de 17.1 ept (+9.6 pour les correspondants de nuit et 7.5 policiers).

En conclusion, l'exercice 2018 confirme, d'une part, la difficulté à faire face à la croissance ininterrompue des charges cantonales et, d'autre part, les inquiétudes en lien avec l'évolution des recettes fiscales, obérées également par la mise en œuvre anticipée de la RIE III cantonale. Ce phénomène ne fait que souligner les destins croisés des finances des communes et du Canton qui, lui, enregistre année après année des excédents d'autofinancement très importants alors que la marge d'autofinancement des communes se réduit progressivement.

Plus que jamais, la maîtrise de ses charges de fonctionnement, le développement de nouveaux revenus, l'amélioration de la marge d'autofinancement et la priorisation de ses investissements demeure des objectifs essentiels de la Ville de Lausanne. La Municipalité mènera également un examen sur des mesures complémentaires pour stabiliser la situation et assurer ses investissements tout en conservant des prestations de qualité pour les Lausannoises et Lausannois.

En parallèle aux comptes 2018 et en application de l'article 29 de la loi sur les communes, il s'agit de fixer les indemnités du syndic et des membres de la Municipalité. Cette décision doit être prise en principe une fois au moins par législature. La dernière remontant au 9 décembre 2014, soit à la précédente législature, une nouvelle décision doit donc être prise.

## **2. Objet du préavis**

Conformément à l'article 93, lettre c), de la loi du 28 février 1956 sur les communes, la Municipalité vous soumet, par voie de préavis, les comptes de 2018.

### 3. Table des matières

1.	Résumé .....	1
2.	Objet du préavis .....	2
3.	Table des matières.....	3
4.	Comptes de l'exercice 2018.....	3
4.1	Introduction .....	3
4.2	Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2018 .....	4
4.2.1	Compte de fonctionnement.....	4
4.2.2	Comptes des investissements du patrimoine administratif.....	17
4.2.3	Plafond d'endettement .....	19
4.2.4	Bilan général .....	19
5.	Rémunération des membres de la Municipalité.....	22
6.	Conclusions.....	23

### 4. Comptes de l'exercice 2018

#### 4.1 Introduction

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique des comptes de 2018 :

#### Compte administratif

(Comptes de fonctionnement et investissement du patrimoine administratif)

Comptes 2017	BUDGET 2018 (y c. crédits suppl.)		Comptes 2018	ECARTS
CHF	CHF		CHF	CHF
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>				
1'906'176'186	1'891'045'000	Total des charges	1'764'004'483.56	-127'040'516
1'897'558'749	1'860'737'100	Total des revenus	1'736'331'376.09	-124'405'724
-8'617'437	-30'307'900	<b>Excédent de charges (-) ou de revenus (+)</b>	<b>-27'673'107.47</b>	2'634'793
127'485'361	129'132'300	Amortissements	125'799'293.91	-3'333'006
13'901'568	-16'629'400	Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation	6'746'756.38	23'376'156
132'769'492	82'195'000	<b>Autofinancement du compte de fonctionnement</b>	<b>104'872'942.82</b>	22'677'943
-132'504'543	-183'302'000	Investissements nets	-115'490'620.96	67'811'379
264'948	-101'107'000	<b>Excédent (+) ou insuffisance (-) d'autofinancement du compte de fonctionnement</b>	<b>-10'617'678.14</b>	90'489'322

<b>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</b>				
149'117'577	232'799'000	Total des dépenses	133'195'246.45	-99'603'754
16'613'034	49'497'000	Total des recettes	17'704'625.49	-31'792'375
132'504'543	183'302'000	<b>Investissements nets</b>	<b>115'490'620.96</b>	

## 4.2 Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2018

## 4.2.1 Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus	Excédent des charges (-) ou des revenus (+)
Budget initial	1'885'061'200.00	1'855'355'800.00	-29'705'400.00
Crédits supplémentaires	5'983'800.00	5'381'300.00	-602'500.00
Budget final	1'891'045'000.00	1'860'737'100.00	-30'307'900.00
Comptes 2018	1'764'004'483.56	1'736'331'376.09	-27'673'107.47
Ecarts	-127'040'516.44	-124'405'723.91	2'634'792.53
	-6.72%	-6.69%	

Sur ces mêmes bases, le détail par nature du compte de fonctionnement de l'exercice 2018 s'établit comme suit :

Résultat par catégorie	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Ecarts (+/-) B2018 - C2018	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
<b>3 Charges</b>	<b>1'906'176'186</b>	<b>1'891'045'000</b>	<b>1'764'004'484</b>	<b>-127'040'516</b>	<b>-6.72</b>
30 Charges de personnel	584'916'153	594'078'600	590'124'850	-3'953'750	-0.67
31 Biens, services et marchandises	461'246'928	493'667'200	418'859'791	-74'807'409	-15.15
32 Intérêts passifs	56'503'967	55'240'000	51'931'648	-3'308'352	-5.99
33 Amortissements	172'417'522	150'373'200	151'082'444	709'244	0.47
35 Dédommagements à des collectivités publiques	292'700'651	297'500'700	312'617'913	15'117'213	5.08
36 Subventions accordées	90'041'785	92'942'500	100'327'127	7'384'627	7.95
38 Attributions aux réserves	75'642'594	22'506'700	40'449'468	17'942'768	79.72
39 Imputations internes	172'706'586	184'736'100	98'611'244	-86'124'856	-46.62
<b>4 Revenus</b>	<b>1'897'558'749</b>	<b>1'860'737'100</b>	<b>1'736'331'376</b>	<b>-124'405'724</b>	<b>-6.69</b>
40 Impôts	551'689'002	541'400'000	541'477'519	77'519	0.01
41 Patentes, concessions	3'549'665	3'640'000	3'510'584	-129'416	-3.56
42 Revenus des biens	123'997'347	90'533'400	108'623'977	18'090'577	19.98
43 Taxes, ventes et prestations facturées	692'807'383	704'592'900	643'984'529	-60'608'371	-8.60
44 Part à des recettes sans affectation	7'005'621	5'500'000	8'627'032	3'127'032	56.86
45 Dédommagements de collectivités publiques	280'874'395	287'682'700	293'676'967	5'994'267	2.08
46 Subventions acquises	3'187'724	3'515'900	4'116'814	600'914	17.09
48 Prélèvements sur les réserves	61'741'026	39'136'100	33'702'712	-5'433'388	-13.88
49 Imputations internes	172'706'586	184'736'100	98'611'244	-86'124'856	-46.62
<b>RESULTAT</b>					
<b>Excédent de charges (-) ou de revenus (+)</b>	<b>-8'617'437</b>	<b>-30'307'900</b>	<b>-27'673'107</b>	<b>2'634'793</b>	

Les écarts par rapport au budget, crédits supplémentaires compris, sont principalement les suivants :

### 3 CHARGES

#### 30 Charges de personnel

**-CHF 4.0 millions ou -0.7%**

	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Ecart (+/-) B2018 - C2018	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Culture et développement urbain	40'096'971.10	40'634'200	39'717'854.73	-916'345.27	-2.3
Sécurité et économie	159'077'912.85	166'201'700	159'924'440.28	-6'277'259.72	-3.8
Sports et cohésion sociale	70'084'707.86	74'285'100	69'668'746.24	-4'616'353.76	-6.2
Logement, environnement et architecture	69'330'772.00	72'103'900	70'016'281.93	-2'087'618.07	-2.9
Enfance, jeunesse et quartiers	96'855'266.16	100'988'500	100'368'935.58	-619'564.42	-0.6
Finances et mobilité	78'225'819.21	83'030'400	79'270'170.54	-3'760'229.46	-4.5
Services industriels	71'244'704.31	74'634'800	71'158'420.34	-3'476'379.66	-4.7
Sous-total	584'916'153.49	611'878'600	590'124'849.64	-21'753'750.36	-3.6
Rattrapage Equitas	0.00	2'200'000	0.00	-2'200'000.00	-
Correctif de la masse salariale	0.00	-20'000'000	0.00	20'000'000.00	-100.0
<b>Total</b>	<b>584'916'153.49</b>	<b>594'078'600</b>	<b>590'124'849.64</b>	<b>-3'953'750.36</b>	<b>-0.7</b>

Dans ce secteur de charges, on relèvera que les économies salariales anticipées d'un montant de CHF 20 millions, corrigées du rattrapage lié à la mise en place du projet Equitas (+CHF 2.2 millions), ont été pleinement réalisées puisque l'on enregistre une économie supplémentaire de CHF 4.0 millions. Par rapport aux comptes 2017, la masse salariale augmente de CHF 5.2 millions.

#### 31 Biens. Services et marchandises

**-CHF 74.8 millions ou -15.2%**

	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Ecart (+/-) B2018 - C2018	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fournitures, mobilier, machines et matériel	16'168'061.28	16'139'600	12'815'272.23	-3'324'327.77	-20.6
Achat d'eau, d'énergie et de combustibles	153'661'700.16	163'671'200	114'014'769.83	-49'656'430.17	-30.3
Marchandises	16'413'845.99	18'231'200	16'681'263.09	-1'549'936.91	-8.5
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	35'358'307.43	40'207'100	36'988'405.38	-3'218'694.62	-8.0
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	47'374'382.24	49'689'100	48'325'096.56	-1'364'003.44	-2.7
Honoraires et prestations de services	134'958'144.67	149'249'100	136'485'896.86	-12'763'203.14	-8.6
Autres dépenses en biens, services et marchandises	57'312'485.87	56'479'900	53'549'086.85	-2'930'813.15	-5.2
<b>Total</b>	<b>461'246'927.64</b>	<b>493'667'200</b>	<b>418'859'790.80</b>	<b>-74'807'409.20</b>	<b>-15.2</b>

L'importante diminution constatée sous ce poste (-CHF 74.8 millions) est liée, sur recommandation du Contrôle des finances (CFL), à la suppression des achats et des ventes internes d'énergie aux SIL (-CHF 55.2 millions, dont CHF 52.6 millions sous le poste « Achat d'eau, d'énergie et de combustibles » et CHF 2.6 millions sous le poste « Honoraires et prestations de services ») (voir également poste 43 ci-après). Corrigé de ce montant, cette nature aboutit globalement à une économie de charges de CHF 19.6 millions, y compris les achats d'énergie des SIL.

Les économies de charges résultent d'une multitude de montants répartis dans les divers services de l'administration. Les principaux écarts pouvant être relevés sont les suivants :

(en millions de CHF)

— Service de l'eau – Economie d'énergie	-1.0
— Service de l'eau – Traitement des eaux usées – Prestations de EPURA S.A.	-2.6
— Service des écoles primaires et secondaires	-1.4
— SIL – Eau, énergie et chauffage	+8.2
— SIL – Achat d'objet mobiliers et d'installations	-1.9
— SIL – Entretien d'objets mobiliers et d'installations	-2.7
— SIL – Autres prestation de tiers	-1.9
— SIL – Impôts, taxes et frais divers	-1.7

### 32 Intérêts passifs

**-CHF 3.3 millions ou -6.0%**

	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Ecart (+/-) B2018 - C2018	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Intérêts des dettes	56'501'564.17	55'200'000	51'930'529.88	-3'269'470.12	-5.9
Autres intérêts passifs	2'403.00	40'000	1'118.15	-38'881.85	-97.2
<b>Total</b>	<b>56'503'967.17</b>	<b>55'240'000</b>	<b>51'931'648.03</b>	<b>-3'308'351.97</b>	<b>-6.0</b>

Des dépenses d'investissements nets moindres que prévu, un autofinancement supérieur à celui budgétisé et des taux d'intérêts toujours très bas ont permis de réaliser cette économie. Par rapport aux comptes 2017, la charge d'intérêt diminue de CHF 4.6 millions.

### 33 Amortissements

**+CHF 0.7 million ou +0.5%**

	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Ecart (+/-) B2018 - C2018	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Remises, défalcons et moins-values d'impôts	6'590'560.71	8'000'000	9'959'374.23	1'959'374.23	24.5
Autres pertes, défalcons et moins-values	34'290'187.31	8'177'400	10'782'315.30	2'604'915.30	31.9
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	88'054'809.13	90'176'500	87'516'126.90	-2'660'373.10	-3.0
Amortissements du patrimoine administratif des SIL	39'430'552.16	38'955'800	38'283'167.01	-672'632.99	-1.7
Amortissements du patrimoine financier	4'051'413.00	5'063'500	4'541'460.45	-522'039.55	-10.3
<b>Total</b>	<b>172'417'522.31</b>	<b>150'373'200</b>	<b>151'082'443.89</b>	<b>709'243.89</b>	<b>0.5</b>

Les défalcons d'impôts (chiffre communiqué par l'Administration cantonale des impôts (ACI)) ont été plus importantes que prévu (+CHF 2.0 millions). Les autres pertes, défalcons et moins-value (nature 330) ont globalement dépassé le budget de CHF 2.6 millions et résultent principalement, au Service des finances, des défalcons de frais de contentieux (+CHF 0.9 million) et d'une augmentation de la provision pour risques non assurés (+CHF 0.8 million) et, au Service du logement et des gérances, de la défalcons de loyers dus par la Fondation de Beaulieu (CHF 0.6 million).

La diminution des amortissements du patrimoine administratif de la bourse communale est due principalement, au Service de l'eau, à des corrections d'amortissements dans le cadre du crédit relatif

à la rénovation du réservoir du Calvaire (-CHF 1.4 million), suite à la comptabilisation de recettes non budgétées.

Quant à la diminution des amortissements du patrimoine financier (PF) (rubrique 334) de CHF 0.5 million, celle-ci résulte, au Service du logement et des gérances, de travaux d'assainissement des bâtiments du PF moindre que prévu (-CHF 3.5 millions) (amortissement en fonction des dépenses réelles) et, aux Services industriels, de l'amortissement de la participation dans la société netplus.ch S.A. (+CHF 2.9 millions), en application du Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom). Ce dernier amortissement est compensé par un prélèvement, au Service des finances, d'un montant équivalent dans le Fonds de réserve pour fluctuation de valeur (voir poste 48).

### 35 Dédommagements à des collectivités publiques **+CHF 15.1 millions ou +5.1%**

	<b>Comptes 2017</b>	<b>Budget 2018</b>	<b>Comptes 2018</b>	<b>Ecart (+/-) B2018 - C2018</b>	
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>%</b>
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	110'376'432.00	110'600'000	119'785'649.00	9'185'649.00	8.3
Facture sociale	106'684'592.00	106'600'000	112'457'453.00	5'857'453.00	5.5
Participation à des entreprises de transports	51'144'175.20	54'500'000	55'212'586.67	712'586.67	1.3
Participation à l'association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)	12'549'141.00	13'400'000	12'882'982.00	-517'018.00	-3.9
Réforme policière	7'548'366.00	7'900'000	7'725'379.00	-174'621.00	-2.2
Frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat	2'411'751.85	2'400'000	2'456'752.40	56'752.40	2.4
Part communale aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du Canton	890'844.50	890'900	907'556.00	16'656.00	1.9
Contribution à la fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)	685'265.00	692'000	698'120.00	6'120.00	0.9
Autres dédommagements	410'083.31	517'800	491'434.83	-26'365.17	-5.1
<b>Total</b>	<b>292'700'650.86</b>	<b>297'500'700</b>	<b>312'617'912.90</b>	<b>15'117'212.90</b>	<b>5.1</b>

La facture sociale (augmentation de CHF 5.9 millions), la contribution au Fonds de péréquation intercommunal (augmentation de CHF 9.2 millions) et le retour du Fonds de péréquation ainsi que les contributions dudit fonds aux dépenses thématiques (augmentation de revenus de CHF 6.8 millions, voir poste 45) étant des éléments qui doivent être considérés dans leur ensemble, il en ressort une péjoration de CHF 8.2 millions net par rapport au budget.

Par rapport aux comptes 2017, les charges liées à ce même périmètre augmentent de CHF 19.3 millions. Une fois pris en considération les revenus liés à la péréquation (voir poste 45), le coût supplémentaire net assumé par la Ville s'élève CHF 7.9 millions.

S'agissant des frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat, la hausse est due à l'augmentation du volume d'impôts mis en compte.

**36 Subventions accordées****+CHF 7.4 millions ou +7.9%**

Le détail de cet écart, par direction, s'établit comme il suit :

	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Ecart (+/-) B2018 - C2018	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Culture et développement urbain	45'775'179.30	47'078'900	51'689'527.70	4'610'627.70	9.8
Sécurité et économie	490'340.00	536'800	519'800.00	-17'000.00	-3.2
Sports et cohésion sociale	18'577'039.50	19'379'900	19'252'166.42	-127'733.58	-0.7
Logement, environnement et architecture	1'446'981.00	1'945'000	2'429'627.10	484'627.10	24.9
Enfance, jeunesse et quartiers	12'980'825.15	13'153'100	15'997'118.40	2'844'018.40	21.6
Finances et mobilité	10'771'419.71	10'848'800	10'438'887.27	-409'912.73	-3.8
<b>Total</b>	<b>90'041'784.66</b>	<b>92'942'500</b>	<b>100'327'126.89</b>	<b>7'384'626.89</b>	<b>7.9</b>

L'importante augmentation constatée sous ce poste (+CHF 7.4 millions) s'explique principalement par la comptabilisation en 2018 de la mise à disposition gratuite de locaux (anciennement rubrique 390) sous la rubrique 365 « Subventions à des institutions » (+CHF 9.8 millions), la contrepartie étant comptabilisée sous la rubrique 423 « Revenus des biens du patrimoine financier (PF) » ou 427 « Revenus des biens du patrimoine administratif (PA) » selon la nature du bien. Ce nouveau mode opératoire faisant suite à une recommandation du Contrôle des finances de la Ville est neutre sur les comptes de la Commune. La diminution réelle de ce poste (-CHF 2.4 millions) s'explique ainsi :

A Culture et développement urbain, une subvention moindre (-CHF 0.6 million) a été versée à la Fondation de Beaulieu pour l'amortissement des travaux de rénovation du théâtre. Le montant de cette subvention est lié à l'évolution du chantier.

A Sports et cohésion sociale, au Service des assurances sociales, les aides individuelles au logement ont été moins importantes que prévu (-CHF 0.2 million).

A Logement, environnement et architecture, au Service du logement et des gérances, les participations aux charges d'intérêts des sociétés immobilières sont globalement restées CHF 0.3 million en dessous des prévisions.

A Finances et mobilité, le déficit d'exploitation de la société Parking Relais Lausannois S.A. couvert par la Ville a été moins important que prévu (-CHF 0.3 million).

**38 Attributions aux réserves****-CHF 17.9 millions ou +79.7%**

	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Ecart (+/-) B2018 - C2018	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds de régularisation des loyers	115'741.50	118'600	121'347.00	2'747.00	2.3
Fonds de réserve pour la gestion des déchets	0.00	0	638'766.34	638'766.34	-
Fonds de réserve général du SSL	0.00	0	0.00	0.00	-
Fonds du Service de l'eau	24'861'621.29	11'907'100	25'688'169.67	13'781'069.67	115.7
Fonds de réserve pour fluctuation de valeur des placements, prêts et participations permanentes	3'983'533.90	0	0.00	0.00	-
Fonds pour risques génériques financiers	31'933'738.00	0	0.00	0.00	-
Fonds de réserve Beaulieu	0.00	0	5'000'000.00	5'000'000.00	
Fonds des SIL	14'747'958.89	10'481'000	9'001'184.88	-1'479'815.12	-14.1
<b>Total</b>	<b>75'642'593.58</b>	<b>22'506'700</b>	<b>40'449'467.89</b>	<b>17'942'767.89</b>	<b>79.7</b>



Au Service de l'eau, à l'Unité Eau potable, une attribution moindre au Fonds de renouvellement de l'usine de Saint-Sulpice (-CHF 4.0 millions) et une attribution supplémentaire au Fonds de réserve et de renouvellement eau (+CHF 15.5 millions) ont été effectuées. Aux Unités Evacuation des eaux claires et usées et Traitement des eaux usées, les résultats d'exploitation de ces unités liées à l'épuration des eaux ont entraîné un versement accru au Fonds de péréquation de la STEP (+CHF 2.3 millions).

Au Service de la propreté urbaine, à l'Unité Gestion des déchets urbains, le résultat d'exploitation positif a permis une attribution non budgétée de CHF 0.6 million dans le Fond de réserve pour la gestion des déchets.

Au Service des finances, conformément au rapport-préavis N° 2018/60 en lien avec la restructuration de la Fondation de Beaulieu, une réallocation de CHF 5 millions a été effectuée dans un fonds de réserve Beaulieu suite à la dissolution de la provision pour cautionnement Beaulieu constituée dans le cadre du bouclage des comptes 2017 (voir poste 42 ci-après).

Enfin, aux Services industriels, le principal écart relevé est au Service production qui a procédé à une attribution moindre au Fonds communal de péréquation pour l'éclairage public dû à une diminution de la taxe au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (-CHF 1.6 million).

<b>39</b>	<b>Imputations internes</b>	<b>-CHF 86.1 millions ou -46.6%</b>
<b>49</b>		

L'importante diminution constatée sous ce poste provient de deux éléments : d'une part, suite à une recommandation du Service du contrôle des finances de la Ville, des imputations internes de loyers sont dorénavant comptabilisées sous la rubrique 365 « Subventions à des institutions ». Et, d'autre part, aux Services industriels, suite à la nouvelle organisation mise en place dans le cadre du projet Ariane (organisation par fluides et non plus par services), la refacturation interne des services généraux et des administrations a été supprimée, celle-ci n'ayant plus de sens (-CHF 74.5 millions).

## 4 REVENUS

### 40 Impôts

**+CHF 0.1 million ou +0.0%**

Le tableau ci-après indique le détail de ce poste pour les deux dernières années :

	<u>Comptes</u> <u>2017</u> <u>CHF</u>	<u>Budget</u> <u>2018</u> <u>CHF</u>	<u>Comptes</u> <u>2018</u> <u>CHF</u>
<b>Total</b>	<b>551'689'001.70</b>	<b>541'400'000</b>	<b>541'477'518.76</b>
Produit de l'impôt sur les personnes physiques :	<u>374'992'465.00</u>	<u>379'300'000</u>	<u>371'318'285.86</u>
- sur le revenu	331'258'805.26	337'200'000	327'681'855.60
- sur la fortune	37'299'702.81	37'000'000	37'875'984.92
- perçu des étrangers	5'799'695.91	4'600'000	5'337'145.84
- à la source des artistes et administrateurs de société domiciliés à l'étranger	634'261.02	500'000	423'299.50
Produit de l'impôt sur les personnes morales :	<u>103'708'969.25</u>	<u>94'000'000</u>	<u>90'396'957.20</u>
Produit des autres impôts :	<u>72'987'567.45</u>	<u>68'100'000</u>	<u>79'762'275.70</u>
- foncier	35'300'074.50	35'000'000	37'633'648.25
- complémentaire sur les immeubles	4'752'809.10	5'000'000	5'311'444.30
- Droits de mutation sur les transf. imm.	10'805'595.90	8'500'000	10'237'652.10
Produit de l'impôt :			
- sur les successions et les donations	15'718'211.45	13'500'000	20'038'418.15
- sur les divertissements	6'085'181.50	5'800'000	6'164'662.90
- sur les chiens	325'695.00	300'000	376'450.00

Au chapitre de la fiscalité, il résulte une baisse de CHF 17 millions par rapport aux comptes 2017 essentiellement en lien avec les personnes physiques et morales ; les impôts conjoncturels atténuent cette baisse pour un montant de CHF 6.8 millions. De manière globale, les recettes fiscales diminuent ainsi de CHF 10.2 millions par rapport aux comptes 2017.

#### Personnes physiques

Ainsi que le fait apparaître le tableau ci-dessus, le rendement global des personnes physiques pour 2018 a atteint CHF 371.3 millions, soit une diminution de CHF 8.0 millions (-2.1%) en comparaison du budget, et une diminution de CHF 3.7 millions (-1%) par rapport aux comptes 2017. La diminution de l'impôt sur le revenu (-CHF 9.5 millions) s'explique, d'une part, par le « rôle ordinaire » (-CHF 5.5 millions), par des correctifs de taxation à la baisse plus importants que les années précédentes et par une stagnation de la population lausannoise entre 2017 et 2018 et, d'autre part, par l'impôt à la source qui s'est avéré inférieur aux prévisions (-CHF 4 millions).

Au 31 décembre 2018, l'ACI déclarait que 99.98% des contribuables lausannois étaient taxés pour 2012, 99.93% pour 2013, 99.73% pour 2014, 99.21% pour 2015, 96.12% pour 2016 et 76.91% pour 2017.

Les impôts comptabilisés en 2018 correspondent aux acomptes facturés (ainsi que les impôts à la source) pour dite année, additionnés des écarts entre les acomptes et les taxations des années précédentes. En voici le détail avec le rappel des données de 2017 (chiffres en millions de CHF) :

	<u>2017</u>	<u>2018</u>
2009 et antérieurs	0.8	2.6
2010	0.3	0.6
2011	0.4	0.4
2012	0.9	0.5
2013	1.3	1.5
2014	2.6	1.6
2015	9.8	0.8
2016	41.5	7.2
2017	317.4	40.8
2018	0.0	315.5
	<u>375.0</u>	<u>371.5</u>

#### Personnes morales

Les recettes fiscales diminuent de CHF 3.6 millions par rapport au budget 2018 et de CHF 13.3 millions par rapport aux comptes 2017. Par rapport au budget, CHF 2.5 millions sont à mettre en lien avec l'anticipation par le Canton des RIE III cantonales sur sol vaudois.

Le décompte ci-après donne, par année de taxation, les impôts des personnes morales comptabilisés en 2017 et en 2018 (chiffres en millions de CHF) additionnés des écarts entre les acomptes et les taxations des années précédentes :

	<u>2017</u>	<u>2018</u>
2011 et antérieurs	0.2	-0.3
2012	0.1	-0.5
2013	0.9	0.2
2014	0.1	0.3
2015	1.1	0.6
2016	7.3	-2.0
2017	86.6	6.7
2018	7.4	81.4
2019	0.0	4.0
	<u>103.7</u>	<u>90.4</u>

#### Autres impôts

L'impôt sur les successions et les donations est supérieur de CHF 6.5 millions par rapport au budget et de CHF 4.3 millions par rapport aux comptes 2017. L'impôt foncier, quant à lui, est en hausse de CHF 2.6 millions par rapport au budget.

**41 Patentes, concessions****-CHF 0.1 million ou -3.6%**

	<b>Comptes 2017</b>	<b>Budget 2018</b>	<b>Comptes 2018</b>	<b>Ecart (+/-) B2018 - C2018</b>	
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>%</b>
Patentes, concessions	3'549'664.81	3'640'000	3'510'583.60	-129'416.40	-3.6

Ce chapitre n'amène pas de commentaire particulier.

**42 Revenus des biens****+CHF 18.1 millions ou 20.0%**

	<b>Comptes 2017</b>	<b>Budget 2018</b>	<b>Comptes 2018</b>	<b>Ecart (+/-) - C2018</b>	
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>%</b>
Intérêts, prêts et participations	11'016'082.62	7'876'500	10'958'215.04	3'081'715.04	39.1
Revenu des immeubles du patrimoine financier	32'450'847.35	34'569'600	34'469'719.33	-99'880.67	-0.3
Revenu des biens du patrimoine administratif	44'356'199.48	44'082'800	49'224'882.69	5'142'082.69	11.7
Autres revenus	36'174'217.84	4'004'500	13'971'160.42	9'966'660.42	248.9
<b>Total</b>	<b>123'997'347.29</b>	<b>90'533'400</b>	<b>108'623'977.48</b>	<b>18'090'577.48</b>	<b>20.0</b>

Sous le poste « Intérêts, prêts et participations », au Service des finances, plusieurs éléments significatifs sont à relever : le dividende provenant de Gaznat S.A. est supérieur au budget de CHF 1.1 million, un dividende non budgété de EOS Holding de CHF 1 million a été versé en 2018 et les intérêts moratoires sur les taxations des personnes physiques et morales, communiqués par l'ACI, ont été supérieurs au budget de CHF 1.2 million.

Sous le poste « Revenu des immeubles du patrimoine financier (PF) », deux mouvements importants sont à relever, soit la comptabilisation en 2018 de la mise à disposition gratuite de locaux (anciennement rubrique 390) sous la rubrique 365 « Subventions à des institutions » (+CHF 2 millions) et, au Service des parcs et domaines, la baisse du volume des ventes de vin de CHF 1.5 million. S'agissant de ce nouveau mode de comptabilisation, celui-ci fait suite à une recommandation du Contrôle des finances de la Ville (CFL) et est neutre sur les comptes de la Commune (voir postes 36 et 39 ci-avant). Le même mode opératoire ayant été appliqué sous le poste « Revenus des immeubles du patrimoine administratif » (+CHF 7.8 millions), cette hausse est atténuée, au Service de routes et de la mobilité, par une diminution du produit des macarons (-CHF 2.2 millions). Cette dernière est liée à un changement de pratique comptable opéré dans le courant de l'exercice 2018 (application du principe de la délimitation périodique selon une recommandation du CFL).

Sous le poste « Autres revenus », l'importante augmentation de CHF 10 millions résulte principalement de deux éléments : au Service des finances, conformément au rapport-préavis N° 2018/60 en lien avec la restructuration de la Fondation de Beaulieu, de la réaffectation de la provision pour cautionnement Beaulieu constituée dans le cadre du bouclage des comptes 2017 (+CHF 5 millions) et réattribuée dans le Fonds de réserve Beaulieu, et, aux Services industriels, de produits extraordinaires issus de décomptes définitifs des achats de gaz 2017 (+CHF 2.3 millions).

**43 Taxes, ventes et prestations facturées****-CHF 60.6 millions ou -8.6%**

	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Ecarts (+/-) C2018	B2018 - C2018
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Taxes, redevances et prestations de services	304'322'940.40	308'511'700	294'183'097.04	-14'328'602.96	-4.6
Ventes (yc SIL)	314'969'666.45	325'304'500	276'152'722.79	-49'151'777.21	-15.1
Frais facturés à des tiers, remboursements	16'603'562.68	14'599'500	17'804'949.82	3'205'449.82	22.0
Amendes	25'220'509.99	27'000'000	27'449'865.80	449'865.80	1.7
Autres contributions	31'690'703.19	29'177'200	28'393'893.41	-783'306.59	-2.7
<b>Total</b>	<b>692'807'382.71</b>	<b>704'592'900</b>	<b>643'984'528.86</b>	<b>-60'608'371.14</b>	<b>-8.6</b>

L'importante diminution constatée sous ce poste (-CHF 60.6 millions) est liée, sur recommandation du CFL, à la suppression des imputations internes d'achats et de ventes d'énergie aux SIL (-CHF 55.2 millions, dont CHF 52.6 millions sous le poste « Ventes » et CHF 2.6 millions sous le poste « Taxes, redevances et prestations de services ») (voir également poste 31 ci-avant). Corrigé de ce montant, cette nature aboutit globalement à une diminution de revenus de CHF 5.4 millions, y compris les ventes d'énergie des SIL.

Sous le poste « Frais facturés à des tiers, remboursements », l'augmentation est liée à une multitude de revenus supplémentaires dans tous les services de la Ville, principalement en lien avec des remboursements de traitement à la suite de maternité et d'accidents et à une augmentation des taux de cotisation de la part « employé » à l'assurance accident non-professionnels (changement d'assureur LAA au 1<sup>er</sup> janvier 2018).

Voici encore les principaux écarts qui peuvent être mis en exergue dans ce chapitre :

(en millions de CHF)

— Service de l'eau – Taxes uniques de raccordement	+2.3
— Service de l'eau – Ventes d'eau et taxes	+1.5
— Service de l'eau – Prestation facturées à EPURA S.A.	-0.8
— Service des assurances sociales – Prestations facturée à la Caisse AVS	-1.3
— Service social – loyers des appartements sociaux	-0.7
— SIL – Raccordements au gaz « clé en main »	-0.6
— SIL – Diminution du montant de la taxe concernant l'éclairage public au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	-1.5
— SIL – Revenus et nombre de clients du télé-réseau en baisse	-2.5
— SIL – Programme equiwatt – baisse des prélèvements sur le Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE) en lien avec une surestimation des charges	-0.8

**44 Part à des recettes sans affectation****+CHF 3.1 millions ou +56.9%**

	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Ecarts (+/-) B2018 - C2018	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Impôts sur les gains immobiliers	7'005'620.75	5'500'000	8'627'031.65	3'127'031.65	56.9

L'impôt sur les gains immobiliers, sujet à fluctuation, a dépassé le budget de CHF 3.1 millions.

**45 Dédommagements de collectivités publiques****+CHF 6.0 millions ou +2.1%**

	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Ecart (+/-) B2018 - C2018	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds de péréquation intercommunal	177'800'968.00	182'400'500	189'219'533.00	6'819'033.00	3.7
Facturation à l'Académie de police de Savatan	1'207'512.50	1'028'000	1'068'825.00	40'825.00	4.0
Participations diverses aux frais du secteur "protection et sauvetage"	9'806'494.05	9'270'700	9'611'994.80	341'294.80	3.7
Participation cantonale aux charges du Groupe sanitaire	2'516'720.37	2'513'000	2'016'618.60	-496'381.40	-19.8
Participation cantonale à l'aide au logement	523'372.50	600'000	504'099.50	-95'900.50	-16.0
Participation cantonale à la gestion des PC, PC familles, allocations familiales et remboursement des frais médicaux	4'396'187.70	4'235'000	4'005'286.56	-229'713.44	-5.4
Participations diverses aux charges du Service social	27'862'875.95	28'360'600	28'489'264.85	128'664.85	0.5
Participation de la Confédération aux frais de l'ORP	11'402'316.93	13'113'200	13'504'187.13	390'987.13	3.0
Participations diverses aux frais des emplois temporaires subventionnés (ETSL)	6'839'432.95	7'064'500	6'969'820.00	-94'680.00	-1.3
Contribution selon la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)	10'609'470.95	11'529'400	11'777'521.00	248'121.00	2.2
Autres participations des collectivités publiques aux charges de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers	17'921'389.76	17'706'000	17'017'972.46	-688'027.54	-3.9
Participation des communes aux charges de la station d'épuration	6'294'055.50	7'221'700	6'157'618.00	-1'064'082.00	-14.7
Autres dédommagements	3'693'598	2'640'100	3'334'226	694'125.92	26.3
<b>Total</b>	<b>280'874'395.23</b>	<b>287'682'700</b>	<b>293'676'966.82</b>	<b>5'994'266.82</b>	<b>2.1</b>

Relevons ici que, s'agissant de la péréquation intercommunale, compte tenu des résultats définitifs de 2017 enregistrés dans l'exercice 2018, le retour du Fonds de péréquation ainsi que les contributions dudit fonds aux dépenses thématiques ont été supérieurs aux prévisions de quelque CHF 6.8 millions (voir chapitre 35).

Au Service de protection et sauvetage, la participation versée par le Service cantonal de la santé publique pour couvrir l'excédent de charges du groupe sanitaire est inférieur de CHF 0.5 million.

Du fait d'un excédent de charges de l'Office régional de placement supérieur aux prévisions, la participation versée par la Confédération a été augmentée de CHF 0.4 million.

Au Service de l'eau, les charges nettes d'exploitation de la STEP ayant été inférieures aux prévisions, il en découle une moindre participation des communes.

Finalement, sous le poste « Autres dédommagements », l'augmentation résulte d'un versement de l'Etat de Vaud lié aux coûts des transformations des locaux de l'unité commune ORP-CSR (+CHF 0.5 million).

**46 Subventions acquises****+CHF 0.6 million ou +17.1%**

Le détail de ce chapitre se présente comme il suit :

	<b>Comptes 2017</b>	<b>Budget 2018</b>	<b>Comptes 2018</b>	<b>Ecart (+/-) B2018 - C2018</b>	
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>%</b>
Subventions de la Confédération et du Canton pour les forêts, parcs et domaines	431'364.25	283'000	358'228.70	75'228.70	26.6
Subventions de l'Etat relatives à la lutte contre le racisme	776'170.00	863'200	750'400.10	-112'799.90	-13.1
Subventions de l'ECA au Service de secours et incendie	227'580.85	389'300	368'309.50	-20'990.50	-5.4
Subventions de l'Etat pour les travaux sur les routes en traversée de localité	187'897.00	100'000	215'362.20	115'362.20	115.4
Subventions de l'Etat relatives aux structures d'accueil pour sans-abri	1'269'193.42	1'561'100	1'504'695.20	-56'404.80	-3.6
Subventions de l'Etat pour une campagne de prospection géophysiques de l'agglomération lausannoise	46'296.30	0	0.00	0.00	-
Subventions de la Confédération pour des projets aux SIL	0.00	0	403'322.19	403'322.19	-
Autres subventions	249'222.20	319'300	516'496.00	197'196.00	61.8
<b>Total</b>	<b>3'187'724.02</b>	<b>3'515'900</b>	<b>4'116'813.89</b>	<b>600'913.89</b>	<b>17.1</b>

Les subventions de l'Etat relative à la lutte contre le racisme sont liées aux conventions de financement signées avec le Canton.

Au Service de protection et sauvetage (SPSL), la diminution de subvention résulte de la signature d'une nouvelle convention avec l'ECA, diminution compensée par la réactualisation des prestations et des participations aux frais du SPSL (+CHF 0.3 million) (voir chapitre 45).

Au Service des routes et de la mobilité, la participation du Canton pour des travaux d'entretien sur les routes en traversée de localité a été supérieure à ce qui avait été prévu.

Au Service social, la diminution de la rétrocession de la part lausannoise à la facture sociale, résulte de l'augmentation de la part financée par le Canton aux frais des hébergements d'urgence.

Aux Services industriels, la société Forces Motrices Hongrin-Léman S.A. a obtenu la prime de marché prévue comme mesure de soutien fédéral à la grande hydraulique. Des subventions fédérales ont également été versées pour le programme équi watt.

**48 Prélèvements sur les réserves****-CHF 5.4 millions ou -13.9%**

	<b>Comptes 2017</b>	<b>Budget 2018</b>	<b>Comptes 2018</b>	<b>Ecart (+/-) B2018 - C2018</b>	
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>%</b>
Fonds du Service de l'eau	3'887'150.47	4'125'600	3'701'988.71	-423'611.29	-10.3
Fonds de réserve générale du SSL	398'832.49	20'700	961'517.08	940'817.08	4545.0
Fonds de rénovation d'immeubles	7'018'899.35	8'290'800	4'616'329.22	-3'674'470.78	-44.3
Fonds pour l'entretien durable des bâtiments scolaires	2'261'872.13	3'368'000	2'385'174.36	-982'825.64	-29.2
Fonds du stationnement	0.00	0	2'000'000.00	2'000'000.00	-
Fonds de réserve pour la gestion des déchets	614'254.14	2'251'400	0.00	-2'251'400.00	-100.0
Fonds de réserve pour impôts et fonds de péréquation	20'000'000.00	0	0.00	0.00	-
Fonds de réserve pour fluctuation de valeurs	12'203'000.00	0	2'940'001.00	2'940'001.00	-
Fonds pour risques génériques financiers	0.00	0	2'500'000.00	2'500'000.00	-
Fonds des SIL	15'357'017.45	21'079'600	14'597'701.14	-6'481'898.86	-30.7
<b>Total</b>	<b>61'741'026.03</b>	<b>39'136'100</b>	<b>33'702'711.51</b>	<b>-5'433'388.49</b>	<b>-13.9</b>

Au Service de l'eau, à l'Unité Eau potable, la diminution des dépenses d'investissement des projets relatif à la rénovation du réservoir du Calvaire et aux travaux de réfection du Boulevard de la Forêt entraîne des prélèvements moindres dans le Fonds de réserve et de renouvellement du Service.

Au Service du logement et des gérances, la diminution des dépenses d'investissements relatives au projet d'assainissement énergétique et de rénovation des bâtiments du patrimoine financier (préavis N° 2015/50) entraîne un moindre recours au Fonds de rénovation d'immeubles.

Au Service social (SSL), une baisse de la subvention cantonale liée au nombre de dossiers RI traités par le service entraîne une augmentation du prélèvement sur le Fonds de réserve du SSL pour couvrir le déficit du Centre social régional (CSR).

Au Service des écoles primaires et secondaire, un prélèvement moindre de CHF 1.0 million dans la provision pour l'entretien durable des bâtiments scolaires a été effectué afin de compenser les amortissements des dépenses du crédit relatif au préavis N° 2015/45 « Assainissements et créations de classes dans les bâtiments ou sites scolaires ; utilisation de la provision de CHF 8 millions constituée dans le cadre du bouclage des comptes 2013 ».

Au Service des routes et de la mobilité, un prélèvement de CHF 2 millions a été effectué sur le Fonds du stationnement en lien avec le changement de méthode comptable en 2019.

Au Service de la propreté urbaine, à l'Unité Gestion des déchets, le résultat d'exploitation n'a pas entraîné de prélèvement dans le Fonds de réserve pour la gestion de déchets.

Au Service des finances, d'une part, un prélèvement sur le Fonds pour fluctuation de valeur a été effectué afin de compenser l'amortissement (CHF 2.9 millions) de la participation dans netplus.ch S.A. figurant au patrimoine financier des SIL et l'amortissement de la participation dans Vaud-Fribourg TV S.A. Ces deux amortissements ont été effectués en application du règlement sur la comptabilité des communes (RCCom) (voir poste 33 ci-avant). D'autre part, un prélèvement dans le Fonds pour risques génériques financiers de CHF 2.5 millions a été effectué afin de compenser la baisse en 2018 de la fiscalité des entreprises en lien avec l'anticipation par le Canton des RIE III cantonales sur sol vaudois.



Enfin, les Services industriels ont procédé aux opérations suivantes (écarts par rapport au budget) :

(en millions de CHF)

— Fonds de différence de couverture pour le timbre d'acheminement des clients finaux du gaz	-1.2
— Fonds de réserve et de renouvellement de l'électricité de Lavey	-0.8
— Fonds de réserve et de renouvellement Multimédia	+0.9
— Fonds de différence de couverture pour la fourniture de gaz auprès des clients finaux	-3.1
— Fonds de péréquation pour le timbre d'acheminement de l'électricité	-4.3
— Fonds de péréquation pour la vente d'énergie électrique	+1.6
— Fonds de péréquation du chauffage à distance	+0.5

#### 4.2.2 Comptes des investissements du patrimoine administratif

Ce compte se présente comme suit :

<b>INVESTISSEMENTS NETS</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Immeubles et ouvrages d'intérêt public, subventions d'investissements	117'637'802.42	
Véhicules, machines, matériel, logiciels et matériels informatiques	8'780'052.06	
Marchandises et approvisionnements (diminution du stock)		301'071.88
Prêts et participations permanentes	2'443'169.56	478'840.00
Autres dépenses à amortir (comptes d'attente)	4'334'222.41	
Subventions et recettes pour investissements		16'174'280.48
Recettes sur les véhicules, machines et matériel		750'433.13
<b>Investissements nets</b>		<b>115'490'620.96</b>
Sous-total	<u>133'195'246.45</u>	<u>133'195'246.45</u>
<b>FINANCEMENT</b>		
Investissements nets	115'490'620.96	
Amortissement du patrimoine administratif		125'799'293.91
Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	27'673'107.47	
Augmentation des provisions		6'746'756.38
<b>Insuffisance d'autofinancement</b>		<b>10'617'678.14</b>
	<u>143'163'728.43</u>	<u>143'163'728.43</u>

Les investissements du patrimoine administratif se sont élevés à CHF 133.2 millions au brut (CHF 115.5 millions au net), soit CHF 99.6 millions en dessous du chiffre prévu au budget (CHF 232.8 millions). Ceci s'explique par des décalages de projets ou des dépenses annuelles inférieures au plan des investissements.

S'agissant de l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement, il s'élève à un montant de CHF 104.9 millions et ne permet pas de couvrir l'intégralité des investissements de la Ville. Celle doit recourir à l'emprunt pour financer une partie de ses investissements.

Voici à titre indicatif les principales dépenses effectuées au cours de l'exercice 2018 :

	<b>Tranche annuelle budgétisée</b>	<b>Dépenses 2018</b>
	<i>(en millions de CHF)</i>	
<b><u>Sécurité et économie</u></b>		
Remplacement et extension du réseau de distribution d'eau	7.0	5.4
Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics	4.2	2.6
<b><u>Sports et cohésion sociale</u></b>		
Vallée de la Jeunesse – Assainissement de la façade et des toitures	3.8	1.9
<b><u>Logement, environnement et architecture</u></b>		
Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines	3.5	2.4
Entretien et importants travaux de rénovation de bâtiments du PA et du PF	0.6	0.9
Musée historique de Lausanne	0.8	1.5
Evolution RECOLTE 2013-2017	0.6	1.5
Projet ORASI	0.9	1.2
Réaffectation et transformation de la Maison du Désert	0.6	1.2
<b><u>Enfance, jeunesse et quartiers</u></b>		
Réaffectation et transformation de la Maison du Désert en maison de quartier	0.6	1.2
Assainissement et création de classes dans les bâtiments ou sites scolaires	2.3	1.6
Construction du complexe scolaire du quartier des Fiches, école de Riant-Pré	8.5	3.3
<b><u>Finances et mobilité</u></b>		
Rénovation et extension de la voirie	9.5	5.6
PALM	4.5	1.1
WC publics, rénovation et modernisation – Etape 1	1.1	1.7
<b><u>Services industriels</u></b>		
Remplacements et extensions ordinaires	15.5	13.5
Renouvellement du réseau de distribution électrique (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> phase)	2.3	5.0
Renouvellement du réseau de distribution électrique (3 <sup>e</sup> phase)	2.4	2.1
Plan lumière Lausanne	2.8	1.8
Rénovation du poste électrique de Romanel-sur-Lausanne	5.6	6.3
Renouvellement du réseau de distribution électrique 2017-2021	12.8	9.1
<b><u>Métamorphose</u></b>		
Centre sportif de la Tuilière : création d'un centre de football et d'athlétisme	0.8	13.6
Stade de la Tuilière – construction d'un stade de football	28.4	18.8
Plaines-du-Loup – Prés-de-Vidy – études générales et travaux préparatoires	7.4	1.8

#### 4.2.3 Plafond d'endettement

Sur la base du bilan publié au 31 décembre 2018, la dette brute et l'endettement net évoluent comme suit :

En millions de CHF	31.12.2017	31.12.2018	Variation
Dette brute	2'497.4	2'539.6	+ 42.2
Endettement net	1'995.0	2'006.1	+ 11.1

Il s'agit de rappeler que le plafond d'endettement net pour la présente législature est fixé à CHF 2.4 milliards.

#### 4.2.4 Bilan général

Le bilan ainsi que le détail de certaines rubriques figurent en annexe au présent préavis.

Voici quelques renseignements quant au contenu des rubriques les moins explicites ou nécessitant une information complémentaire :

### ACTIF

**112 Impôts à encaisser** CHF **145'345'231.50**

Ce montant correspond au solde figurant dans le décompte émanant de l'ACI, laquelle est responsable de la perception des impôts communaux. Il comporte, d'une part, les arriérés d'impôts dus par les contribuables pour les années antérieures à 2018 et, d'autre part, les montants d'impôts facturés par l'Etat pour 2018 mais non encore encaissés au 31 décembre 2018.

**115 Débiteurs** CHF **166'667'955.82**

Il s'agit de l'ensemble des factures de ventes d'énergie, de loyers et de prestations diverses qui restaient à encaisser par la Commune au 31 décembre 2018.

**120 Titres** CHF **92'625'485.00**

La diminution de ce poste de CHF 2.6 millions par rapport à 2017 est due principalement à l'amortissement de la participation dans la société netplus.ch S.A. pour un montant de CHF 2.9 millions, amortissement effectué en application du règlement sur la comptabilité des communes (RCCom). Ce montant compensé par un prélèvement d'un montant identique dans le Fonds de réserve pour fluctuation de valeur des placements, prêts et participations permanentes.

**122 Prêts** CHF **25'029'001.00**

Ce montant correspond essentiellement au solde du prêt octroyé à LFO S.A. (Lausanne Fibre Optique) pour le paiement du rachat du réseau de la Ville, présenté distinctement sous ce chapitre dans un but de transparence.

**123 Immeubles** CHF **337'092'278.43**

L'augmentation de ce poste par rapport à 2017 (+CHF 9.3 millions) résulte principalement des acquisitions effectuées en 2017.

**13 Actifs transitoires** CHF **72'146'067.24**

Sont compris dans cette position, les primes d'assurances et autres frais payés d'avance, certaines prestations à facturer, de même que des acomptes de l'Etat concernant l'exercice fiscal 2018 encaissés au début 2019.

<b>Patrimoine administratif</b>	<b>CHF</b>	<b>1'292'092'935.32</b>
L'évolution de ce chapitre se présente comme suit (en milliers de CHF) :		
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2018		1'302'402
Investissements bruts		133'195
		<u>1'435'597</u>
dont à déduire :		
– Recettes d'investissements		17'705
– Amortissements		125'799
		<u>143'504</u>
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>		<u><b>1'292'093</b></u>

Ce montant est notamment composé des éléments suivants :

**14 Investissements du patrimoine administratif** **CHF 1'153'500'198.84**

Les terrains, les bâtiments, les installations techniques et les autres biens affectés à des tâches d'intérêt public sont enregistrés dans ce chapitre, notamment ceux des Services industriels. En application du règlement cantonal sur la comptabilité des communes, ces biens doivent obligatoirement être amortis.

**15 Prêts et participations permanentes** **CHF 107'700'543.38**

Au fil des ans, la Ville a participé au capital social de sociétés coopératives ou anonymes, fourni le capital de dotation à plusieurs fondations ou octroyé des prêts à des institutions accomplissant des tâches d'intérêt public. Par définition ces actifs ne peuvent pas être aliénés.

On y retrouve notamment des participations dans les domaines du logement à caractère social, des transports collectifs, de la culture, de l'environnement, des activités sociales et de l'économie, ainsi que celles, importantes, relevant du domaine de l'énergie. Voir le détail dans l'annexe au bilan.

**16 Subventions d'investissements** **CHF 11'875'540.45**

L'essentiel de ce poste concerne la subvention pour la modernisation du site du Palais de Beaulieu.

**17 Autres dépenses à amortir** **CHF 19'016'652.65**

Jusqu'au moment de leur transfert sous le chapitre 14 « Investissements » ou de leur amortissement, les comptes d'attente et crédits d'étude sont rangés sous ce titre.

**18 Avances aux financements spéciaux** **CHF 3'067'091.36**

Ce montant correspond à une avance de CHF 2.6 millions pour le Fonds de péréquation pour le timbre d'acheminement de l'électricité, une de CHF 0.3 million pour le Fond de péréquation pour la vente d'énergie électrique et une de CHF 0.1 million pour le Fonds de différence de couverture pour le timbre d'acheminement des distributeurs aval du gaz.

**19 Découvert** **CHF 1'027'398'995.53**

L'évolution de ce chapitre se présente comme il suit (en milliers de CHF) :

Etat au 1 <sup>er</sup> janvier 2018		999'726
Excédent de charges du compte de fonctionnement de 2018		27'673
		<u>1'027'399</u>

Un potentiel de réserve latente existe sur les immeubles du patrimoine financier qui figurent actuellement au bilan pour CHF 337 millions (voir chapitre 123 du bilan). Un travail d'estimation à la valeur de marché est actuellement en cours de finalisation et permettra prochainement de chiffrer ces réserves de manière plus précise.

**PASSIF**

**20 Engagements courants** CHF **123'539'213.18**

L'importante diminution de ce poste est due principalement au remboursement du compte-courant Ville / Caisse de pensions du personnel communal (CPCL) (-CHF 19 millions), suite à la reprise de la gestion de la trésorerie par la CPCL. Ce remboursement contribue à une augmentation de la dette brute d'autant mais est neutre sur la dette nette.

**21 Dettes à court terme** CHF **902'000'000.00**

Cette position englobe, d'une part, l'ensemble des prêts à court terme d'une durée inférieure à 12 mois (CHF 762 millions) et, d'autre part, l'ensemble des dettes à moyen et long terme dont le dénouement est prévu à court terme (CHF 140 millions). Parmi ces montants, CHF 550 millions concernent des emprunts à court terme liés à des swaps de taux d'intérêts.

**22 Dettes à moyen et à long termes** CHF **1'637'677'500.00**

Le détail de ces dettes figure dans l'annexe au bilan. Au cours de l'exercice 2018, les opérations suivantes ont été réalisées :

	Montant	Intérêt nominal %	Durée
<b>Emprunt effectué</b>			
Emprunt privé	100'000'000	1.2000	2018 - 2037
Emprunt privé	100'000'000	1.1000	2018 - 2038
<b>Total</b>	<b>200'000'000</b>		
<b>Remboursements</b>			
Emprunt privé	100'000'000	2.9200	2008 - 2018
Emprunt privé	100'000'000	3.3925	2008 - 2018
Amortissement financier	5'000		
<b>Total</b>	<b>200'005'000</b>		
<b>Emprunts échus dans l'exercice suivant et présentés à court terme</b>			
Emprunt privé	100'000'000	3.1460	2007 - 2019
Emprunt privé	20'000'000	2.9850	2009 - 2019
Emprunt privé	10'000'000	3.0000	2009 - 2019
Emprunt privé	10'000'000	2.9500	2009 - 2019
<b>Total</b>	<b>140'000'000</b>		

**233 Fonds spéciaux sans personnalité juridique** CHF **28'740'231.77**

Les disponibilités de trois fondations et de plusieurs fonds spéciaux sont placées auprès de la Ville, laquelle leur sert un intérêt.

**24 Provisions** CHF **121'663'640.37**

La diminution de ce poste (-CHF 6.5 millions) s'explique principalement par plusieurs mouvements : conformément au rapport-préavis N° 2018/60 en lien avec la restructuration de la Fondation de Beaulieu, par la dissolution de la provision pour cautionnement Beaulieu constituée dans le cadre du bouclage des comptes 2017, suite à la réaffectation de cette dernière (-CHF 5 millions), par la dissolution de la provision pour risques de perte sur débiteurs (-CHF 0.8 million) et par un prélèvement de CHF 0.4 million dans la provision pour frais d'émission d'emprunts obligataires. Le reclassement

de la provision pour cautionnement est à mettre en relation avec la création du Fonds Beaulieu (+CHF 5 millions) (voir poste 28 ci-dessous).

**25 Passifs transitoires** **CHF 80'216'957.20**

Cette rubrique est constituée notamment des intérêts courus au 31 décembre sur les emprunts dont l'échéance ne coïncide pas avec l'année civile. Par ailleurs, figurent sous ce poste des charges concernant des factures à recevoir pour l'exercice 2018 ou des recettes perçues d'avance.

**28 Fonds de renouvellement et réserve** **CHF 273'639'683.98**

Le détail de ce poste figure dans l'annexe au bilan ci-après. Les mouvements significatifs enregistrés sous ce poste (+CHF 6.7 millions) sont, au Service des finances, un prélèvement de CHF 2.5 millions dans le Fonds pour risques génériques financiers afin de compenser les impacts liés à l'anticipation de la RIE III cantonale, un prélèvement de CHF 2.9 millions dans le Fonds de réserve pour fluctuation de valeur des placements, prêts et participations permanentes et un versement de CHF 5 millions dans le nouveau Fonds de réserve Beaulieu, au Service des routes et de la mobilité, un prélèvement de CHF 2 millions dans le Fonds du stationnement, au Service de l'eau, une attribution nette de CHF 22 millions dont CHF 2.5 millions dans le Fonds de réserve pour le renouvellement de la station de Saint-Sulpice et CHF 5.5 millions dans le Fonds de péréquation de la STEP et Eaux usées, au Service du logement et des gérances, des prélèvements de CHF 4.6 millions dans le Fonds de rénovation et d'assainissement énergétique des bâtiments du patrimoine financier, au Service des écoles primaires et secondaires, des prélèvements de CHF 2.4 millions dans le Fond pour l'entretien durable des bâtiments scolaires, aux Services industriels, des prélèvements nets de CHF 5.6 millions (pour plus de détails voir poste 38 et 48 ci-dessus).

## 5. Rémunération des membres de la Municipalité

La loi sur les communes, à son article 29, dispose de ce qui suit :

*« Sur proposition de la municipalité, le conseil communal fixe les indemnités du syndic et des membres de la municipalité.*

*Sur proposition du bureau, il fixe celles des membres du conseil, du président et du secrétaire du conseil et, cas échéant, de l'huissier.*

*Cette décision est prise, en principe, une fois au moins par législature ».*

A teneur de loi, une décision formelle doit être prise, l'octroi d'un crédit budgétaire autorisant le paiement des montants en cause n'est pas suffisant. Pour la Municipalité, la dernière décision remonte au 9 décembre 2014, soit à la précédente législature. Une nouvelle décision doit donc être prise.

Les traitements annuels bruts fixés en décembre 2014 s'élevaient à CHF 265'976.- pour le syndic et CHF 247'947.- pour les conseillers municipaux. La Municipalité vous propose le statu quo, étant entendu que ces traitements bénéficieront des mêmes indexations que celles qui pourraient être accordées au personnel communal.

## 6. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2019 / 20 de la Municipalité, du 2 mai 2019 ;

ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'approuver les comptes de 2018 tels qu'ils sont présentés dans le préavis N° 2019/20, du 2 mai 2019 ;
2. de fixer comme suit le traitement annuel brut des membres de la Municipalité :

Syndic	:	CHF 265'976.-
Conseillers municipaux	:	CHF 247'947.-.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod

Le secrétaire  
Simon Affolter

Annexes : Bilan général  
Annexe au bilan